



Rapport annuel

ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT

31 décembre 2025

Société de Gestion

Eres Gestion – 115 rue Réaumur – 75002 Paris

Dépositaire et Conservateur

CACEIS BANK France – 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge

Gestion administrative et comptable

CACEIS FUND ADMINISTRATION – 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge

I. Rapport de gestion	3
1. Caractéristiques générales du fonds.....	3
2. Rapport d'activité	5
3. Politique d'investissement	7
4. Informations règlementaires	9
5. Présentation des changements intervenus au cours de l'exercice	12
II. Inventaire	13
III. Rapport du Commissaire aux comptes	15
IV. Comptes annuels	20

I. Rapport de gestion

1. Caractéristiques générales du fonds

Type de produit : FCPE

Nature juridique : FCPE régi par l'article L 214-164

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Objectif de gestion :

L'objectif du FCPE est de réaliser une performance annualisée supérieure à son indicateur de référence, le Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR, converti en euros, avec une volatilité inférieure à ce dernier. Pour atteindre cet objectif, la société de gestion utilisera une sélection d'OPC gérés par CARMIGNAC GESTION. Les OPC sélectionnés sont gérés de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en valeurs internationales. Cet indice ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement du FCPE mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans ce fonds. En conséquence, sa performance peut, le cas échéant, s'écarter sensiblement de celle de son indice de référence et peut être inférieur à son indice de référence.

Indicateur de référence :

L'indice de référence est l'indice Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR. Il est calculé dividendes réinvestis.

L'indice Morningstar Global Target Market Exposure est un indice flottant pondéré en fonction de la capitalisation boursière des marchés actions internationaux. Il couvre 85 % des marchés actions internationaux, y compris les pays développés et émergents. Il n'intègre pas de critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG). Cet indice est exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Conformément à la réglementation, Morningstar Indexes GmbH, le fournisseur d'indices de l'indicateur de référence est inscrit sur le registre des administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Pour toute information complémentaire sur l'indice, veuillez-vous référer au site Internet du fournisseur : <https://indexes.morningstar.com/indexes>. La société de gestion est en mesure de remplacer l'indicateur de référence si l'un ou plusieurs des indices composant cet indicateur de référence subissaient des modifications substantielles ou cessaient d'être fournis.

Stratégie d'investissement :

Les investissements sont réalisés uniquement dans des OPCVM et/ ou FIVG (10% maximum) de CARMIGNAC GESTION dont 50% minimum de l'actif investi dans le FCP CARMIGNAC INVESTISSEMENT.

Le processus de gestion repose sur un comité de gestion qui se réunit à minima trimestriellement et qui définit une grille d'allocation précisant le pourcentage investi dans chaque OPC.

En fonction de ses anticipations, l'allocation stratégique du FCPE évoluera entre 50% et dans la limite de 80% dans le FCP CARMIGNAC INVESTISSEMENT fonds investi en actions internationales. Carmignac Investissement est un fonds actions internationales investi sur les places financières du monde entier. Il vise sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans à maximiser sa performance à travers une gestion active et opportuniste, sans contrainte a priori d'allocation d'actifs par zone géographique, secteur, type ou taille de valeurs. Ses moteurs de performance sont donc les actions, mais aussi les devises et occasionnellement les produits de taux.

Ainsi le FCPE sera exposé au minimum à 60% sur les marchés actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations (grande, petite, moyenne) et sans contrainte sectorielle. Pour le solde le FCPE sera investi en produits obligataires et/ou monétaires.

Un comité de gestion se réunit régulièrement pour examiner la grille d'allocation des différents OPC sous-jacents et le cas échéant pour la faire évoluer dans les limites d'exposition du FCPE indiquées ci-dessous :

La stratégie de gestion du FCPE ne prend pas en compte les critères extra financiers. Ainsi, le FCPE ne promeut pas de caractéristique environnementale et/ou sociale, ni ne poursuit d'objectif spécifique de durabilité. A ce titre, les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des investissements ne sont pas prises en compte par les équipes de gestion afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités du FCPE.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activité économique durable sur le plan environnemental.

Fourchettes d'exposition

Principales fourchettes d'exposition du fonds par rapport à son actif net

Exposition	Min	Max
Obligations	0%	40%
Dont obligations spéculatives	0%	10%
Actions de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations	60%	100%
Marchés émergents	0%	100%
Change hors Union Européenne	0%	100%
Fourchette de sensibilité obligataire	-5	+5

Durée minimale de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

Cette durée ne tient pas compte du délai de blocage de vos avoirs, propre aux plans d'épargne salariale, sauf cas de déblocage anticipé prévu par le code du travail.

Profil des risques

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le FCPE présente une exposition aux risques suivants, au travers des fonds qu'il détient :

Risque de perte en capital : Les investisseurs supportent un risque de perte en capital lié à la nature des placements réalisés par le Fonds. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire privilégié par le gérant repose sur l'anticipation de l'évolution de différents marchés (actions). Il existe un risque pour que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions : Le FCPE peut détenir des OPC pouvant investir jusqu'à 100% de leur actif en actions. En conséquence, il supporte un risque lié à la fluctuation à la baisse de ces actifs entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de taux : Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. La hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être investie en obligations ou titres de créances émis par des émetteurs privés. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, la valeur des obligations privées peut baisser et la valeur liquidative du fonds peut baisser.

Risque de change : Certains instruments financiers employés peuvent être cotés dans une devise autre que l'euro. A ce titre, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les fonds sous-jacents sont soumis à un risque de change. La baisse d'une devise par rapport à l'Euro peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque marchés émergents : Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapide que sur les grandes places internationales.

Risque en matière de durabilité : Il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

2. Rapport d'activité

Contexte économique et financier

L'année 2025 s'est jouée en deux actes. La première partie de l'année a été marquée par l'imposition de droits de douane élevés par l'administration américaine, provoquant un épisode de volatilité bref mais extrême. Entre le renoncement de Donald Trump et la résilience impressionnante de l'économie mondiale, le second acte s'est avéré beaucoup plus serein, permettant aux marchés actions de signer une troisième année consécutive de hausse.

2025 a également vu un changement de paradigme sur l'orthodoxie budgétaire allemande. La première économie européenne a ainsi annoncé un plan de relance historique de près de 1 000 milliards d'euros pour les prochaines années, afin de moderniser et financer certains secteurs clés pour l'avenir : les infrastructures, l'énergie, la digitalisation et la défense.

Cette année fut aussi celle du retour de bâton pour les actifs américains : après deux années de surperformance, les marchés américains ont marqué le pas. Ce ralentissement ne provient pas de leurs performances boursières et économiques, toujours robustes, mais de la forte chute du dollar, la plus importante depuis 2003. Les actions européennes dominent ainsi le classement, portées notamment par une année record pour le secteur bancaire de la zone euro. Au sein de ces dernières, la France fait à nouveau figure de parent pauvre, le CAC 40 affichant une progression nettement inférieure à ses homologues allemands, italiens et espagnols, pénalisé notamment, par son instabilité politique. Les marchés émergents ont également signé leur grand retour après plusieurs années de performances décevantes.

Sur les marchés obligataires, l'ensemble des classes d'actifs termine l'année dans le vert. L'exercice fut particulièrement favorable aux obligations à haut rendement et, plus largement, au crédit privé. Le compartiment monétaire a, de son côté, délivré un rendement honorable, légèrement supérieur à 2 %. La déception est en fait venue de la dette souveraine qui n'affiche que des performances modestes. En cause : la poursuite de la hausse des taux longs, signe d'une certaine défiance des investisseurs quant à la capacité des États à réduire leurs déficits et à celle des banques centrales à contenir l'inflation en 2025.

Cette défiance se retrouve dans la performance stratosphérique des métaux précieux, qui réalisent leur meilleure année depuis 1979. Les investisseurs misent sur la capacité de cette classe d'actifs à les protéger d'un regain d'inflation qu'ils jugent inéluctable, que l'Allemagne et les États-Unis prévoient de nouvelles relances budgétaires malgré des niveaux d'endettement déjà élevés.

L'environnement macro-économique demeure, lui, plus que jamais déséquilibré. D'un côté, la croissance s'avère plus résiliente que prévu, notamment aux États-Unis, grâce à une consommation robuste et des investissements exponentiels dans l'intelligence artificielle. De l'autre, le marché de l'emploi s'est nettement dégradé dans la plupart des pays développés, à l'exception notable de la zone euro. Au milieu, de ces dynamiques, le processus de désinflation a pris du retard mais semble désormais bien engagé pour les mois à venir, donnant potentiellement de nouvelles marges de manœuvre aux banques centrales pour se montrer plus accommodantes. Ces dernières se sont montrées actives en 2025, la BCE a procédé à plusieurs baisses de ses taux directeurs. La Fed, de son côté, a enclenché ses premières baisses de taux depuis décembre 2024 au cours du second semestre.

Evolution des principaux indices

Libellé	2025	2024	2023	2022	2021
Bloomberg Global Aggregate TR Hdg EUR	2,68	1,68	4,73	-13,27	-2,23
Dow Jones Moyenne Industrielle RT Amér	1,32	22,67	12,25	-0,76	30,13
Euribor 3 Month EUR	2,23	3,70	3,54	0,35	-0,55
Euro Short Term Rate	2,24	3,77	3,31	-0,01	-0,57
EURO STOXX 50 NR EUR	21,20	11,01	22,23	-9,49	23,34
Euronext Paris CAC 40 NR EUR	13,32	0,17	19,26	-7,37	31,08
Euronext Paris CAC All Tradable NR EUR	13,41	-0,16	17,80	-8,36	28,30
Euronext Paris CAC Mid&Small NR EUR	16,28	-3,59	3,93	-11,97	18,58
Euronext PEA PME 150 GR EUR	37,01	-13,85	-4,90	-22,51	15,40
Hang Seng China Eq A	14,29	21,25	-19,41	-23,10	-10,08
ICE BofA Euro High Yield TR EUR	5,15	8,61	12,01	-11,47	3,35
Morningstar EM TME NR EUR	16,05	14,25	6,46	-12,79	5,69
Morningstar EZN 1-3 Yr Tsy Bd GR EUR	2,29	3,18	3,44	-4,80	-0,72
Morningstar EZN 3-5 Yr Tsy Bd GR EUR	2,51	2,48	5,20	-9,87	-1,19
Morningstar EZN Core Bd GR EUR	1,14	2,39	6,80	-17,28	-2,95
Morningstar Gbl Trsy Bd GR EUR	-5,89	2,81	0,18	-13,30	-0,42
Morningstar Global TME NR EUR	7,77	25,02	18,00	-12,67	27,57
MSCI World NR EUR	6,77	26,60	19,60	-12,78	31,07
NASDAQ 100 TR USD	6,71	34,29	49,88	-27,95	37,19
Nikkei 225 Average NR JPY	13,71	15,69	17,91	-14,21	2,55
S&P 500 NR USD	3,54	32,82	21,41	-13,17	37,89
STOXX Europe 600 NR EUR	19,80	8,79	15,80	-10,64	24,91

Performance exprimée en Euro

Source : Morningstar

Perspectives 2026

Les perspectives bénéficiaires des entreprises en zone euro et outre-Atlantique sont optimistes pour 2026. Cependant les niveaux de valorisation atteints ne laisseront pas de place aux déceptions si les résultats anticipés par les investisseurs ne sont pas au rendez-vous. Dans un tel contexte, les marchés actions devraient rester volatils, et pourraient présenter des opportunités au cours de l'année.

Les investisseurs en quête de rendement devraient vraisemblablement continuer de plébisciter les obligations d'entreprises. Les rendements offerts par cette classe d'actif restent attractifs malgré des primes de risque limitées. Les obligations souveraines, quant à elles, peinent encore à se stabiliser, mais permettent une protection intéressante en cas de choc et reste une source de diversification dans la construction de portefeuille.

Les regards seront tournés une fois de plus sur les politiques monétaires des banques centrales. L'administration Trump continuera de faire pression sur la Réserve fédérale américaine pour poursuivre les baisses de taux, le tout sans provoquer de résurgence de l'inflation (qui reste élevée) et dans une économie qui continue de croître à un rythme soutenu.

La géopolitique restera un élément de volatilité et difficilement prévisible. Les tensions commerciales devraient restées vives alors que les droits de douane américains ont provoqué un afflux supplémentaire de marchandises en provenance de Chine vers l'Europe et l'Asie, menaçant toujours davantage leurs tissus industriels. Par ailleurs, un accord sur la guerre en Ukraine pourrait redynamiser les bourses mondiales, mais les velléités de certaines puissances économiques pour s'octroyer d'autres territoires n'est dorénavant plus à écarter.

3. Politique d'investissement

Point sur l'année écoulée :

Le FCPE ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT est investi principalement sur des fonds gérés par CARMIGNAC GESTION en fonction d’une grille d’allocation arrêtée par le comité de gestion d’ERES Gestion. Cette grille d’allocation précise les fonds sous-jacents et le pourcentage d’investissement dans chacun d’entre eux.

Allocation d'actifs du fonds

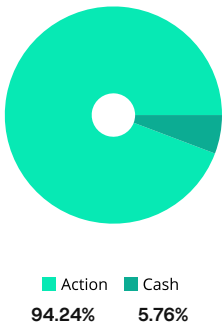
Décomposition par sous-jacents

Données au 31 décembre 2025

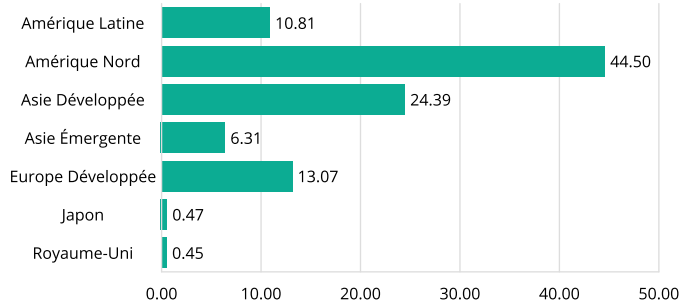
ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT		
FR0010148981	CARMIGNAC INVESTISSEMENT A EUR ACC	72,00%
FR0010149302	CARMIGNAC EMERGENTS A EUR ACC	25,00%
FR0010149161	CARMIGNAC COURT TERME A EUR ACC	3,00%
		100%

La grille d’allocation définie en comité de gestion n’a pas été modifiée au cours de l’exercice et a été appliquée à chaque mouvement au passif.

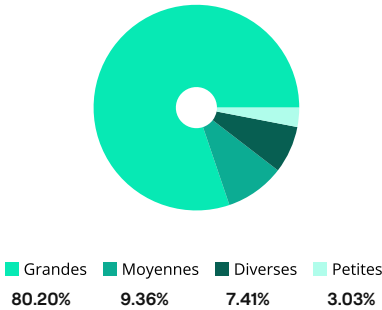
Décomposition par type d'actifs



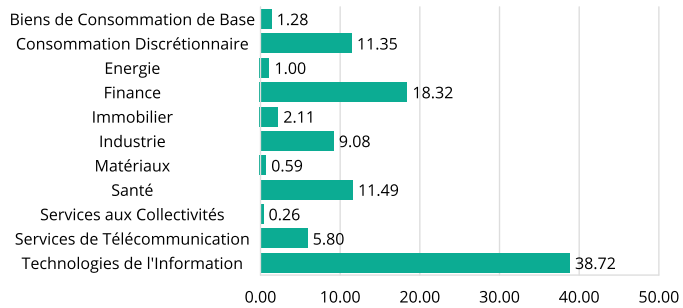
Décomposition par zone géographique



Décomposition par taille de capitalisation



Décomposition par secteur



Source : Dernières données Wizzinvest disponibles

Performance du fonds au 31/12/2025

Performance du FCPE ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT au 31/12/2025

	*Performance 2025	*Indicateur de référence ¹
FCPE		
Part P	16.75%	7.77%
Part M	17.90%	7.77%
Part F	18.78%	7.77%
Part H	18.84%	7.77%

(1) 100% de l'indice Morningstar Global Target Market Exposure (dividendes réinvestis) EUR

L'indicateur de référence a pu évoluer au long de la période. Pour plus d'informations, se référer aux fiches fonds publiés sur le site internet rubrique : changements intervenus sur le fonds ces 5 dernières années.

*Source : Eres Gestion

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPC.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Tableau récapitulatif des frais facturés à l'OPC

Frais de fonctionnement et de gestion maximum Part P	2.00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0.88%
• Coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement*	1.47%
• Déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion	-0.59%
Autres frais facturés à l'OPC	
• Commissions de surperformance	0.00%
• Commissions de mouvement	0.00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	2.88%
Frais de fonctionnement et de gestion maximum Part M	1.00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0.88%
• Coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement*	1.47%
• Déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion	-0.59%
Autres frais facturés à l'OPC	
• Commissions de surperformance	0.00%
• Commissions de mouvement	0.00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	1.88%
Frais de fonctionnement et de gestion maximum Part F	0.25%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0.88%
• Coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement*	1.47%
• Déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion	-0.59%
Autres frais facturés à l'OPC	
• Commissions de surperformance	0.00%
• Commissions de mouvement	0.00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	1.13%

Frais de fonctionnement et de gestion maximum Part H	0.20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0.88%
• Coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement*	1.47%
• Déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion	-0.59%
Autres frais facturés à l'OPC	
• Commissions de surperformance	0.00%
• Commissions de mouvement	0.00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	1.08%

* Le coût lié à l'achat d'autres OPC tient compte des commissions de mouvement indirectes qui ne sont pas mentionnées dans le règlement du FCPE.

Montant des honoraires du Commissaire aux Comptes : 2 914,80 €

Placements collectifs détenus en portefeuille qui sont émis par Eres Gestion ou une entité de son groupe : information disponible dans les comptes annuels rubrique « Autres informations » et « instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe ».

4. Informations réglementaires

Méthode de calcul de l'engagement

La méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement Général de l'AMF. Le fonds est engagé à 100% de son actif par défaut.

Calcul de l'effet de levier

100% par défaut selon la méthode brute et de l'engagement.

Swing Pricing

Le mécanisme de swing pricing n'est pas prévu par le règlement/prospectus du fonds.

Gestion des risques :

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Modalité de prise en comptes des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

Les critères ESG font partie des critères retenus par Eres Gestion pour sélectionner les sociétés de gestion des fonds sous-jacents sans être discriminante. L'analyse porte notamment sur les points suivants :

- L'adhésion au PRI, c'est-à-dire la prise en compte simultanée des critères ESG dans la politique de gestion ;
- Les fonds labellisés ISR dans la gamme ;
- L'organisation interne pour le suivi extra financier des valeurs ou les valeurs exclues et notamment les entreprises de fabrication de bombes à sous-munitions et les mines antipersonnel ;
- La qualité de l'information sur la prise en compte des critères ESG (internet, reporting, rapport annuel...) ;
- La stratégie et les perspectives : Sont considérés comme ISR, les fonds disposant du Label français du Ministère de l'Economie et des Finances et de la Relance, label attribué par un des trois organismes d'audit externes, certifiés par le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) : Afnor Certification, EY France et Deloitte. Les fonds nourriciers de fonds ISR sont considérés comme eux-mêmes ISR. Nous privilégions les fonds de sociétés de gestion prenant en compte les critères ESG.

Les sociétés de gestion sélectionnées sont toutes signataires de la charte PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) des Nations Unies. Nous n'excluons pas les gérants qui auraient une démarche ESG moins développée

ou inexistante.

Les modalités détaillées de prise en compte des critères ESG sont disponibles sur notre site internet <http://www.eres-gestion.com>.

Règlement SFDR et Taxonomie :

Le fonds ne promeut pas d'investissement durable dans sa stratégie de gestion. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques. Le fonds est classé article 6.

Procédures de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :

Conformément à la réglementation, la politique de sélection des intermédiaires a été établie par Eres Gestion en tenant compte des spécificités du programme d'activité de la société et figure sur le site internet <http://www.eres-gestion.com>.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation :

Les frais d'intermédiation d'Eres Gestion sont inférieurs au seuil précisé dans le règlement général de l'AMF. Eres Gestion n'est donc pas dans l'obligation d'établir un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Rémunération des distributeurs tiers :

Les frais et commissions facturés à l'OPC servent également à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts par des distributeurs Tiers au groupe Eres, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

La Société de Gestion verse le cas échéant des rétrocessions à ses distributeurs. Le montant de ces rétrocessions se décompose le cas échéant comme suit : Jusqu'à 60% des frais de gestion financière et jusqu'à 100% des droits d'entrée sont rétrocédés aux partenaires distributeurs internes et externes au groupe Eres.

Politique de vote de la société de gestion (hors titres de l'entreprise) :

Conformément à la réglementation, les informations concernant la politique de vote (politique d'engagement actionnarial) et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds.

Les principes de la politique de vote de Eres Gestion sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

Eres Gestion a défini un seuil de 5% pour participer aux l'Assemblées Générales des SICAV. Au-delà de ce seuil, la société de gestion participe à distance à l'Assemblée Générale de la SICAV à condition qu'elle soit dûment convoquée à la réunion de cette Assemblée Générale.

Au 31/12/2024, Eres Gestion détenait 15 Sicav qui dépassaient le seuil de détention permettant d'exercer ses droits de vote. Eres Gestion a exercé ses droits de vote lors d'1 assemblée(s) générale(s) en 2025, sur des sujets tels que: la validation des comptes, réélections des administrateurs, renouvellement de l'auditeur, rémunération exceptionnelle pour les administrateurs.

Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Politique de rémunération

Eres Gestion inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes du groupe Eres tout en respectant les exigences réglementaires. Le groupe a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à Eres Gestion.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus opérationnel

Le comité des rémunérations procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale, élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Eres Gestion, les rémunérations sont basées sur un critère majeur : la contribution individuelle aux activités de l'entreprise.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Eres Gestion <http://www.eres-gestion.com>.

B. Personnel identifié

Eres Gestion a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs, afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations, afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- Les dirigeants responsables : Président et Directeur Général,
- Les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Eres Gestion, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières. L'entité peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

Concernant l'ensemble des collaborateurs du Groupe, la politique de rémunération se construit autour :

- de rémunérations fixes ;
- de rémunérations variables individuelles nulles à faibles ;
- de rémunérations variables collectives (intéressement, participation, PEE, PERCO) négociées au niveau du groupe -ERES.
- La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences des dispositions législatives et réglementaires applicables aux sociétés de gestion de portefeuille.

En 2025, le total des rémunérations brutes globales versées aux 27 collaborateurs présents sur l'exercice 2025 s'est élevé à 1 597 616 € dont 1 250 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent à 633 908 €.

Conformément à la réglementation, les informations sur les rémunérations figurent au rapport de gestion de la société de gestion dont un extrait peut être communiqué sur simple demande.

5. Présentation des changements intervenus au cours de l'exercice

Néant

II. Inventaire

CACEIS

Batch Report le 19/02/26 12:20:53

PAGE 30 / 311

Inventaire sur historique de valorisation (HISIM)

Stock : Stock adm principal au 31/12/25

Devise de fixing : FXR Devises Reuters

Portefeuille : 448025 ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT

VL VALIDEE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifié, trame : PC23 TYPE D INSTRUMENT DETAILLE / DEVISE VALEUR , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER	QUANTITE ET	DEV	P.R.U EN DEVISE	DATE	COURS	I	<-----	Devise du portefeuille	----->	PRCT
	VAL/LIGNE	EXPR. QUANTITE	COT	ET EXPR. COURS	COTA	VALEUR	F	PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL ACT NET

III - TITRES D OPC											
OPCVM ET EQUIVALENTS D AUTRES ETATS MEMBRE DE L UE											
DEVISE VALEUR : EUR EURO											
FR0010148981	INVEST A EUR AC	21,032.02	P EUR	1286.0673	M 31/12/25	2559.74	5	27,048,593.54	53,836,502.87	0.00	26,787,909.33 72.14
FR0010149161	COURT TERME A EUR AC	545.614	P EUR	3855.8619	M 31/12/25	3998.68	5	2,103,812.23	2,181,735.79	0.00	77,923.56 2.92
FR0010149302	EMERGENTS A EUR AC	12,545.721	P EUR	1059.7053	M 31/12/25	1483.08	5	13,294,767.00	18,606,307.90	0.00	5,311,540.90 24.93
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO											
CUMUL (EUR)								42,447,172.77	74,624,546.56	0.00	32,177,373.79 100.00

IX - TRESORERIE											
DETTE ET CREANCES											
RELEMENTS DIFFERES											
ARDEUR	Ach rgl différé	-168,195.4	EUR	1.	31/12/25	1.		-168,195.40	-168,195.40	0.00	0.00 -0.23
RACHEUR	Rachats a payer	-117,601.64	EUR	1.	31/12/25	1.		-117,601.64	-117,601.64	0.00	0.00 -0.16
SOUSEUR	Souscriptions/payer	176,456.98	EUR	1.	31/12/25	1.		176,456.98	176,456.98	0.00	0.00 0.24
VRDEUR	Vte rgl différé	13,579.24	EUR	1.	31/12/25	1.		13,579.24	13,579.24	0.00	0.00 0.02
RELEMENTS DIFFERES											
CUMUL (EUR)								-95,760.82	-95,760.82	0.00	0.00 -0.13
FRAIS DE GESTION											
FCPREUR	Frais gest rétro out	103,461.09	EUR	1.	31/12/25	1.		103,461.09	103,461.09	0.00	0.00 0.14
FCPVIC2EUR	Frais de Gest. Fina	-154.49	EUR	1.	31/12/25	1.		-154.49	-154.49	0.00	0.00 0.00
FCPVIC3EUR	Frais de Gest. Fina	-354.94	EUR	1.	31/12/25	1.		-354.94	-354.94	0.00	0.00 0.00
FCPVIC5EUR	Frais de Gest. Fina	-17,426.07	EUR	1.	31/12/25	1.		-17,426.07	-17,426.07	0.00	0.00 -0.02
FCPVIC6EUR	Frais de Gest. Fina	-91,546.33	EUR	1.	31/12/25	1.		-91,546.33	-91,546.33	0.00	0.00 -0.12
FRAIS DE GESTION											
CUMUL (EUR)								-6,020.74	-6,020.74	0.00	0.00 -0.01
DETTE ET CREANCES											
CUMUL (EUR)								-101,781.56	-101,781.56	0.00	0.00 -0.14

DISPONIBILITES											
AVOIRS											
BQCEUR	CACEIS Bank	104,725.64	EUR	1.	31/12/25	1.		104,725.64	104,725.64	0.00	0.00 0.14
IX - TRESORERIE											
CUMUL (EUR)								2,944.08	2,944.08	0.00	0.00

PORTEFEUILLE : ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT (448025)											
(EUR)								42,450,116.85	74,627,490.64	0.00	32,177,373.79 100.00

CACEIS

Batch Report 1e 19/02/26 12:20:53

PAGE 31 / 311

Inventaire sur historique de valorisation (HISIM)

Stock : Stock admi principal au 31/12/25
PORTEFEUILLE : 448025 ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT VL VALIDEE

Devise de fixing : FXR Devises Reuters
Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifié, trame : PC23 TYPE D INSTRUMENT DETAILLE / DEVISE VALEUR , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres :				74,624,546.56					
<u>Frais de gestion du jour</u>									
Frais gest rétro out :		-1,202.79	EUR						
Frais de Gest. Fina :		4.8	EUR						
Frais de Gest. Fina :		11.05	EUR						
Frais de Gest. Fina :		546.49	EUR						
Frais de Gest. Fina :		2,847.4	EUR						
<u>Frais de gestion charge Entreprise</u>									
FG FIN FIX CH ENT H :		110.51	EUR						
Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C2 QS0009095611 ERES CARMIGNAC INV.F	EUR	700,893.75	1,874.0006	374.00	0.939153270556			392.70	374.00
C3 QS0009111244 ERES CARMIGNAC INV.H	EUR	2,016,794.28	1,548.2632	1,302.61	2.702373049641			1,367.74	1,302.61
C5 QS0009095603 ERES CARMIGNAC INV.M	EUR	19,946,753.84	129,629.0265	153.87	26.727937390611			161.56	153.87
C6 QS0009095272 ERES CARMIGNAC INV.P	EUR	51,963,048.77	1,357,787.5339	38.27	69.630536289192			40.18	38.27
Actif net total en EUR :		74,627,490.64							
Precedente VL en date du 30/12/25 :									
C2	ERES CARMIGNAC INV.F	Prec. VL :	374.5	(EUR)	Variation :	-0.134%			
C3	ERES CARMIGNAC INV.H	Prec. VL :	1,304.34	(EUR)	Variation :	-0.133%			
C5	ERES CARMIGNAC INV.M	Prec. VL :	154.08	(EUR)	Variation :	-0.136%			
C6	ERES CARMIGNAC INV.P	Prec. VL :	38.32	(EUR)	Variation :	-0.130%			

III. Rapport du Commissaire aux comptes

ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :
ERES GESTION

115 rue Réaumur
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :
ERES GESTION

115 rue Réaumur
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCPE ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes



d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Rachid EZZAHAF

IV. Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	0,00	0,00
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	74 624 546,56	58 721 313,35
OPCVM	74 624 546,56	58 721 313,35
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	74 624 546,56	58 721 313,35
Créances et comptes d'ajustement actifs	293 497,31	218 287,44
Comptes financiers	104 725,64	169 067,50
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	398 222,95	387 354,94
Total de l'actif I+II	75 022 769,51	59 108 668,29

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	63 723 523,27	50 116 142,39
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	10 903 967,37	8 905 058,17
Capitaux propres I	74 627 490,64	59 021 200,56
Passifs de financement II (*)	0,00	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	74 627 490,64	59 021 200,56
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	395 278,87	87 467,73
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	395 278,87	87 467,73
Total Passifs : I+II+III+IV	75 022 769,51	59 108 668,29

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	56,18	914,02
Sous-total produits sur opérations financières	56,18	914,02
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-560,50	-3 652,99
Sous-total charges sur opérations financières	-560,50	-3 652,99
Total revenus financiers nets (A)	-504,32	-2 738,97
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	40 999,80	45 046,71
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	368 040,14	359 958,25
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 095 842,97	-1 039 683,28
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-686 803,03	-634 678,32
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-687 307,35	-637 417,29
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-39 729,57	21 394,57
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-727 036,92	-616 022,72
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	1 504 540,07	5 679 331,36
Frais de transactions externes et frais de cession	-642,00	-828,00
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 503 898,07	5 678 503,36
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	95 522,27	-319 084,97
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 599 420,34	5 359 418,39

ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT : COMPTES ANNUELS 31/12/2025

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	9 473 909,32	4 869 798,55
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	9 473 909,32	4 869 798,55
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	557 674,63	-708 136,05
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	10 031 583,95	4 161 662,50
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	10 903 967,37	8 905 058,17

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif du FCPE est de réaliser une performance annualisée supérieure à son indicateur de référence, Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR, converti en euros, avec une volatilité inférieure à ce dernier. Pour atteindre cet objectif, la société de gestion utilisera une sélection d'OPC gérés par CARMIGNAC GESTION. Les OPC sélectionnés sont gérés de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en valeurs internationales. Cet indice ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement du FCPE mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans ce fonds. En conséquence, sa performance peut, le cas échéant, s'écarter sensiblement de celle de son indice de référence et peut être inférieure à son indice de référence.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	63 936 370,06	51 976 477,11	59 448 141,72	59 021 200,56	74 627 490,64
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT F en EUR					
Actif net	3 136 816,91	2 886 880,02	3 681 607,09	602 621,23	700 893,75
Nombre de titres	11 532,1283	12 749,4392	13 967,5764	1 913,9017	1 874,0006
Valeur liquidative unitaire	272,00	226,43	263,58	314,86	374,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	11,20	4,18	4,26	28,40	7,96
Capitalisation unitaire sur revenu	0,94	0,69	0,83	0,98	1,11
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT H en EUR					
Actif net	2 151 130,38	1 955 808,31	2 100 327,01	2 387 757,26	2 016 794,28
Nombre de titres	2 275,2089	2 483,7411	2 290,1909	2 178,4527	1 548,2632
Valeur liquidative unitaire	945,46	787,44	917,09	1 096,07	1 302,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	38,92	14,56	14,85	98,84	27,73
Capitalisation unitaire sur revenu	3,78	2,84	3,32	3,93	4,44
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT M en EUR					
Actif net	12 197 645,49	10 623 812,95	13 352 831,82	14 562 331,25	19 946 753,84
Nombre de titres	105 775,1637	111 500,9230	121 294,4669	111 573,5743	129 629,0265
Valeur liquidative unitaire	115,31	95,28	110,08	130,51	153,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	4,77	1,76	1,78	11,81	3,28
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,50	-0,45	-0,41	-0,52	-0,57
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT P en EUR					
Actif net	46 450 777,28	36 509 975,83	40 313 375,80	41 468 490,82	51 963 048,77
Nombre de titres	1 556 078,6502	1 495 105,0661	1 443 145,6513	1 264 773,2449	1 357 787,5339
Valeur liquidative unitaire	29,85	24,41	27,93	32,78	38,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,24	0,45	0,45	2,98	0,82
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,44	-0,37	-0,36	-0,44	-0,48

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

METHODES D'EVALUATION

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées sur la base de la valeur liquidative de J-1.

Les titres de l'entreprise admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués au prix de marché.

L'évaluation au prix de marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par la société de gestion. Ces modalités d'application sont également précisées dans l'annexe aux comptes annuels. Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Contrôleur Légal des Comptes à l'occasion de ses contrôles.

Frais de gestion

Les frais de fonctionnement recouvrent tous les frais facturés directement et indirectement à l'OPC, à l'exception des frais d'intermédiation.

Frais facturés au FCPE	Assiette de calcul	Taux barème	Prise en charge FCPE	Prise en charge entreprise
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion* part P (1)	Actif net	2.00% max	2.00% max	0.00% max
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion* part M (1)	Actif net	2.00% max	1.00% max	1.00% max
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion* part F (1)	Actif net	2.00% max	0.25% max	1.75% max
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion* part H (1)	Actif net	2.20% max	0.20% max	2.00% max
<i>*La société de gestion a opté pour fusionner les frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la société de gestion</i>				
Frais de gestion indirects maximum (hors commission de mouvement)	Actif net	1.00% max	1.00% max	Néant
Commission de mouvement (Clé de répartition : 100% pour le dépositaire)	Prélèvement sur chaque transaction	Montant forfaitaire : 30 € maximum	100%	Néant
Commission de surperformance directe	Néant	Néant	Néant	Néant

(1) Les frais de gestion externes à la société de gestion sont pris en charge par CARMIGNAC.

La Société de Gestion rétrocède à Eres et ses distributeurs jusqu'à 60% des frais de gestion financière au titre de la distribution des fonds et/ou de l'animation du réseau de distribution par Eres.

Frais de Recherche

L'ouverture d'un compte de recherche, au sens des articles 314-21 et 314-22 du Règlement Général de l'AMF, par la Société de Gestion, ne s'applique pas à ce FCPE au vu de sa politique d'investissement en fonds de fonds. En cas d'ouverture d'un compte de recherche la Société de Gestion en informera les actionnaires ou porteurs de parts du FCPE par tout moyen.

Autres frais indirects des OPC cibles :

- Les commissions de souscription indirectes sont nulles.
- Les commissions de rachat indirectes sont nulles.
- Les commissions de surperformance indirectes sont calculées en fonction de la pondération des fonds sous-jacent en portefeuille.
- Elle pourra être de 10% TTC maximum, au-delà d'une performance supérieure aux indices de référence tel que prévu dans les prospectus des fonds sous-jacents.
- Les OPC cibles pourront supporter des frais exceptionnels.

Frais exceptionnels et non récurrents en relation avec le FCPE :

Le FCPE supportera en outre soit directement, soit en remboursement d'avance à la Société de Gestion, l'ensemble des dépenses liées aux, impôts, taxes, redevances, droits gouvernementaux et de coûts en vue d'une procédure pour faire valoir un droit.

Pour plus de précisions sur les frais et commissions effectivement facturés à l'OPC, se reporter au DICI ou au rapport annuel du FCPE.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values. Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT F	Capitalisation	Capitalisation
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT M	Capitalisation	Capitalisation
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT H	Capitalisation	Capitalisation
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT P	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	59 021 200,56	59 448 141,72
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	16 657 122,80	15 536 331,44
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-11 341 332,76	-25 874 157,22
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-687 307,35	-637 417,29
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 503 898,07	5 678 503,36
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	9 473 909,32	4 869 798,55
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	74 627 490,64	59 021 200,56

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT F		
Parts souscrites durant l'exercice	188,3730	65 333,28
Parts rachetées durant l'exercice	-228,2741	-72 111,54
Solde net des souscriptions/rachats	-39,9011	-6 778,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 874,0006	
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT H		
Parts souscrites durant l'exercice	349,9974	421 272,30
Parts rachetées durant l'exercice	-980,1869	-1 143 618,91
Solde net des souscriptions/rachats	-630,1895	-722 346,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 548,2632	
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT M		
Parts souscrites durant l'exercice	49 568,0261	7 008 798,57
Parts rachetées durant l'exercice	-31 512,5739	-4 341 004,31
Solde net des souscriptions/rachats	18 055,4522	2 667 794,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	129 629,0265	
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT P		
Parts souscrites durant l'exercice	259 968,2202	9 161 718,65
Parts rachetées durant l'exercice	-166 953,9312	-5 784 598,00
Solde net des souscriptions/rachats	93 014,2890	3 377 120,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 357 787,5339	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice**B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

	En montant
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT F QS0009095611	Capitalisation	Capitalisation	EUR	700 893,75	1 874,0006	374,00
ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT H QS0009111244	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 016 794,28	1 548,2632	1 302,61
ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT M QS0009095603	Capitalisation	Capitalisation	EUR	19 946 753,84	129 629,0265	153,87
ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT P QS0009095272	Capitalisation	Capitalisation	EUR	51 963 048,77	1 357 787,5339	38,27

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	104,73	0,00	0,00	0,00	104,73
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	104,73

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	104,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	104,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010149302	CARMIGNAC EMERGENTS A EUR C	Carmignac Gestion	Actions internationales	France	EUR	18 606 307,90
FR0010148981	CARMIGNAC INVESTISSEMENT AC EURO	Carmignac Gestion	Actions internationales	France	EUR	53 836 502,87
FR0010149161	CARMIGNAC COURT TERME A EUR C	Carmignac Gestion	Monétaire Euro	France	EUR	2 181 735,79
Total						74 624 546,56

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D1. Créances et dettes : ventilation par nature**

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	13 579,24
	Souscriptions à recevoir	176 456,98
	Rétrocession de frais de gestion	103 461,09
Total des créances		293 497,31
Dettes		
	Achats à règlement différé	168 195,40
	Rachats à payer	117 601,64
	Frais de gestion fixe	109 481,83
Total des dettes		395 278,87
Total des créances et des dettes		-101 781,56

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 509,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Rétrocessions des frais de gestion	3 527,60
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 099,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Rétrocessions des frais de gestion	11 973,99
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	157 765,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	92 162,61
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	891 468,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	260 375,94

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations**D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire**

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables**D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-727 036,92	-616 022,72
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-727 036,92	-616 022,72
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-727 036,92	-616 022,72

Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	2 082,27	1 878,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 082,27	1 878,07
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 082,27	1 878,07
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 082,27	1 878,07
Total	2 082,27	1 878,07
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	6 888,66	8 577,89
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	6 888,66	8 577,89
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 888,66	8 577,89
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 888,66	8 577,89
Total	6 888,66	8 577,89
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-74 341,33	-58 959,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-74 341,33	-58 959,37
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-74 341,33	-58 959,37
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-74 341,33	-58 959,37
Total	-74 341,33	-58 959,37
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-661 666,52	-567 519,31
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-661 666,52	-567 519,31
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-661 666,52	-567 519,31
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-661 666,52	-567 519,31
Total	-661 666,52	-567 519,31
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 599 420,34	5 359 418,39
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 599 420,34	5 359 418,39
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 599 420,34	5 359 418,39

Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	14 924,91	54 357,73
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	14 924,91	54 357,73
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	14 924,91	54 357,73
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	14 924,91	54 357,73
Total	14 924,91	54 357,73
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	42 936,72	215 330,25
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	42 936,72	215 330,25
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	42 936,72	215 330,25
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	42 936,72	215 330,25
Total	42 936,72	215 330,25
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	426 203,45	1 318 201,71
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	426 203,45	1 318 201,71
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	426 203,45	1 318 201,71
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	426 203,45	1 318 201,71
Total	426 203,45	1 318 201,71
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 115 355,26	3 771 528,70
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 115 355,26	3 771 528,70
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 115 355,26	3 771 528,70
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 115 355,26	3 771 528,70
Total	1 115 355,26	3 771 528,70
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			74 624 546,56	100,00
OPCVM			74 624 546,56	100,00
Gestion collective			74 624 546,56	100,00
CARMIGNAC COURT TERME A EUR C	EUR	545,614	2 181 735,79	2,92
CARMIGNAC EMERGENTS A EUR C	EUR	12 545,721	18 606 307,90	24,93
CARMIGNAC INVESTISSEMENT AC EURO	EUR	21 032,02	53 836 502,87	72,15
Total			74 624 546,56	100,00

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	74 624 546,56
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	398 222,95
Autres passifs (-)	-395 278,87
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	74 627 490,64

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT F	EUR	1 874,0006	374,00
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT H	EUR	1 548,2632	1 302,61
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT M	EUR	129 629,0265	153,87
Part ERES CARMIGNAC INVESTISSEMENT P	EUR	1 357 787,5339	38,27